



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/WG-RI/1/1
6 juillet 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À
COMPOSITION NON LIMITÉE SUR
L'EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
CONVENTION

Première réunion

Montréal, 5-9 septembre 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation:
 - 2.1 Election du Bureau;
 - 2.2 Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.3 Organisation des travaux.

II. QUESTIONS DE FOND

3. Progrès enregistrés en perspective de l'application de la Convention et du Plan stratégique et résultats conduisant à l'objectif de 2010:
 - 3.1. Examen de la mise en œuvre des objectifs et buts du Plan stratégique et du cadre défini à la décision VII/30 ainsi que des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique.
 - 3.2. Identification et élimination des obstacles à l'application de la Convention, au niveau national notamment.
4. Examen des impacts et de l'efficacité des processus actuels au titre de la Convention:
 - 4.1 Réunions de la Conférence des Parties; de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, y compris les groupes spéciaux d'experts techniques, les groupes de travail spéciaux à composition non limitée, les correspondants nationaux; et le Secrétariat.
 - 4.2 Programmes de travail, orientations et outils élaborés sous la Convention ;
 - 4.3 Mécanismes d'application dont le Mécanisme de centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques, les ressources financières et le mécanisme de financement ainsi que la communication, l'éducation et la sensibilisation du public

/...

5. Coopération avec d'autres conventions et organisations et implication des parties prenantes dans l'application de la Convention:
 - 5.1 Coopération avec d'autres conventions, organisations et initiatives;
 - 5.2 Implication de parties prenantes dans l'application de la Convention.
6. Vérifier les progrès et les procédures d'établissement des rapports nationaux:
 - 6.1 Cadre de vérification de l'application de la Convention et de la poursuite de l'objectif de 2010 et passage en revue des programmes de travail thématiques;
 - 6.2 Etablissement des rapports nationaux au titre de la Convention sur la diversité biologique et d'autres conventions.

III. AUTRES QUESTIONS

7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport.
9. Clôture de la réunion.
